

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 12 novembre 2018 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 1^{er} octobre et celle tenue spécialement le 5 novembre 2018.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 octobre 2018.
Dépôt du rapport comparatif de janvier à octobre 2017 et 2018.
Dépôt du rapport comparatif des revenus et des dépenses dont la réalisation est prévue pour 2018 et le budget 2018.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 566 m³, moyenne: 78 m³/jr
Secteur Les Buissons : 7 811 m³, moyenne: 237 m³/jr
Station de recherche : 01-10-2018 au 01-11-2018: 3,6 m³
Camping de la Rive : Non disponible

2018-11-249
675 5

2018-11-250
675 5

2018-11-251
675 5



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues: 17 et 24 octobre 2018
Incendies: 1, 4, 6, 7, 11, 19, 23, 26 et 27 octobre 2018
Premiers répondants : Aucun
Formation des pompiers : Aucune
Rencontre : 4 octobre 2018

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : 26 septembre 2018.

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2018-11-252
6756

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Marc Croteau, sous-ministre, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -18-10-22- Envoi de feuillets d'information portant sur les nouvelles modalités entrées en vigueur le 19 octobre 2018 en ce qui concerne la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux.

Expédiée :

* M. Michel Gagnon, gérant de projet, Jean Fournier inc. -18-10-02- Envoi de la résolution numéro 2018-10-237 selon laquelle le conseil municipal accepte la demande de paiement #6 et l'avenant au marché #7 de Jean Fournier inc., pour les ouvrages terminés au 11 septembre 2018 concernant la mise en place de la nouvelle glissière de sécurité comprise dans les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 33 403,31 \$, taxes incluses.

* Mme Ève-Catherine Desjardins, CEDFOB -18-10-02- Envoi de la résolution numéro 2018-10-239 selon laquelle le conseil municipal appuie leur projet d'envergure « Essor de quatre productions fruitières particulières à la Côte-Nord » du Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale qui sera déposé au Conseil de recherches en sciences naturelle et en génie du Canada.

* Mme Linda Savoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan -18-10-02- Envoi de la résolution numéro 2018-10-238 selon laquelle il accepte les prévisions budgétaires 2019 de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan.

* M. Michael Cosgrove, directeur général, CRPTQ/CRLB -18-10-26- Appui au projet « Développement de protocoles, préservation de la biosécurité, mises aux normes de l'ACIA, Promotion des variétés issues du CRPTQ et de la recherche en agriculture sur la Côte-Nord et positionnement stratégique du CRPTQ » présenté par le CRPTQ/CRLB au programme Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2018-11-253
6757

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2018-11-12, ainsi que les transferts budgétaires suivants :

LISTE DES TRANSFERTS POUR NOVEMBRE 2018

Transferts:

02 13000 141	Salaire régulier – ADM.	+	9 625 \$
02 13000 200	Charges sociales – Employeur	+	1 550 \$
02 13000 331	Téléphonie	+	100 \$
02 19000 341	Avis publics	+	1 000 \$
02 22000 339	Syst. télécom. – Prévention incendie	+	200 \$
02 22000 649	Pièces et accessoires – Incendie	+	1 000 \$
02 22000 670	Fourn. bureau	+	7 600 \$
02 22000 690	Fournitures	+	250 \$
02 32000 631	Essence et huile - Voirie	+	500 \$
02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	+	1 500 \$
02 41200 141	Salaire régulier – Purif. eau	+	1 000 \$
02 41200 200	Charges sociales - Employeur	+	500 \$
02 41200 419	Serv. techniques – Purif. eau	+	8 400 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine purif. eau	+	3 250 \$
02 41300 141	Salaire régulier – Dist. eau	+	3 250 \$
02 41300 200	Charges sociales - Employeur	+	800 \$
02 63100 959	Comité d'embellissement (portail)	+	4 580 \$
02 92100 831	Intérêts – Camion autopompe	+	4 000 \$
			49 105 \$
02 11000 310	Frais de déplacements	-	1 200 \$
02 11000 454	Formation et perfectionnement	-	1 000 \$
02 13000 527	Ent. et rép. – Équipement ADM	-	400 \$
02 13000 670	Fourniture de bureau	-	200 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	-	300 \$
02 19000 412	Services juridiques	-	5 000 \$
02 19000 522	Ent. et rép. – Édifice municipal	-	1 500 \$
02 19000 970	Dons et subventions - OSBL	-	1 300 \$
02 22000 143	Allocation pompiers	-	1 500 \$
02 22000 310	Frais de déplacements	-	1 500 \$
02 22000 349	Publicité et prévention	-	250 \$
02 22000 454	Formation et perfectionnement	-	3 800 \$
02 22000 631	Essence et huile	-	2 000 \$
02 23000 310	Frais de déplacements	-	350 \$
02 23000 454	Service de formation	-	200 \$
02 23000 610	Pratiques, aliments – P.C.M	-	200 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	-	6 000 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	-	1 000 \$



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

02 34000 681	Électricité – Éclairage public	-	1 500 \$
02 37000 499	Transport adapté – Handicapé	-	2 255 \$
02 41200 411	Analyses de l'eau	-	1 750 \$
02 41500 419	Serv. techniques – Vidanges fosses	-	4 000 \$
02 45110 141	Salaires régulier – Collecte et transport	-	1 000 \$
02 45110 200	Charges sociales – Employeur	-	200 \$
02 61000 310	Frais de déplacements	-	800 \$
02 61000 341	Avis publics	-	2 000 \$
02 70000 141	Salaire régulier – Superviseur loisirs	-	3 300 \$
02 70000 200	Charges sociales – Employeur	-	400 \$
02 70000 310	Frais déplacement	-	750 \$
02 70000 454	Services de formation	-	550 \$
02 70120 522	Entretien et rép. – Bâtiment	-	1 000 \$
02 70120 670	Fourn. de bureau	-	500 \$
02 99000 891	Intérêts – Emprunt temporaire	-	1 400 \$
			49 105 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

**2018-11-254
6758**

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal doivent, à chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant les intérêts pécuniaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Pointe-aux-Outardes.

**2018-11-255
6758**

MANDAT – TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QU' il y a des comptes de taxes de contribuables en arrérages.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière et le maire pour qu'ils soient autorisés à procéder, avec des recours légaux, à faire la perception des taxes dues en 2018 et des années antérieures.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2018-11-256
6759

MANDAT AU HUISSIER DE JUSTICE – MME KIM BÉLANGER

CONSIDÉRANT QU' il y a des comptes de taxes de contribuables en arrérages.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de mandater Mme Kim Bélanger, huissier de justice, pour qu'elle puisse prendre les recours légaux afin de percevoir les sommes dues des comptes de taxes en souffrance avec les frais pour dépôt à la cour 55,25 \$, les brefs de saisie, les frais d'avis 5,00 \$, le mandat 5,00 \$ et les frais du huissier.

2018-11-257
6759

DON – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2018

CONSIDÉRANT l'événement Randonnée Vélo Santé 2018 qui s'est tenu les 24, 25 et 26 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE Randonnée Vélo Santé vise à recueillir des fonds au bénéfice de la Fondation du CSSSM en vue de la réalisation d'un « projet santé » pour le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan, secteur Manicouagan, et le développement de la Véloroute des Baleines.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 250 \$ à la Fondation du centre hospitalier régional de Baie-Comeau dans le cadre de la Randonnée Vélo Santé 2018.

2018-11-258
6759

ENTRETIEN – MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait convenu avec la maison des jeunes Le SQUAT en 2008 qu'elle aiderait à l'entretien de la future maison des jeunes après sa construction, soit en défrayant certains coûts;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était engagée à défrayer les frais concernant l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement de la maison pour un montant n'excédant pas 5 000 \$/année.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de faire un chèque au montant de 4 158,22 \$ selon les factures déposées par la maison des jeunes Le SQUAT pour l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement pour l'année 2018.

2018-11-259
6759

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion 2018-2019 de la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes adhère à la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord, au coût de 150 \$.



2018-11-260
6760

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

BUDGET - FÊTE DE NOËL À POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, la FADOQ de Pointe-aux-Outardes, la Politique familiale/MADA et la Troupe Art'Scène vont organiser un déjeuner, un spectacle de Noël ainsi que la remise de cadeaux aux enfants de Pointe-aux-Outardes par le Père-Noël;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de cadeaux pour les enfants (75) seront au coût d'environ 1 500 \$, dont 500 \$ de la Politique familiale/MADA et 1 000 \$ de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ remettra un montant de 200 \$ pour aider aux dépenses du spectacle de Noël.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à l'achat de cadeaux (75) pour les enfants de Pointe-aux-Outardes pour un montant de 1 500 \$, taxes incluses. (500 \$: Politique familiale/MADA et 1 000 \$: Municipalité).

2018-11-261
6760

PROJETS - POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à la continuité de projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale;

CONSIDÉRANT QU' il faut procéder à la réimpression de vignettes concernant le projet de courtoisie au volant afin de continuer la sensibilisation;

CONSIDÉRANT QUE la Troupe Art'Scène supervise la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue du spectacle de Noël et des spectacles pour la semaine des bénévoles 2018;

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions pour les minis Art'Scène ne couvrent pas les frais de formation de la professeure privée;

CONSIDÉRANT QUE le caractère intergénérationnel de la Troupe Art'Scène fait partie des objectifs de la Politique familiale et MADA de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT l'organisation d'une fête de Noël pour les enfants au mois de décembre, en collaboration avec la FADOQ, la Troupe Art'Scène, et le service des loisirs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de remettre :

- Un montant de 416,11 \$, plus taxes, à Voltige pour l'achat de vignettes courtoisie au volant;
- un montant de 1 000 \$ à la Troupe Art'Scène pour superviser la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue du spectacle de Noël et des spectacles pour la semaine des bénévoles 2019;
- un montant de 500 \$ pour le Noël des enfants.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2018-11-262
6761

ENGAGEMENT – ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT la départ à la retraite de Mme Marielle Dionne au poste d'adjointe administrative en janvier 2019;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues pour combler le poste;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de Mme Évelyne Roy a été retenue.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'engager Mme Évelyne Roy au poste d'adjointe administrative, pour une période de probation de 180 jours effectivement travaillée. Elle sera rémunérée selon la convention collective.

2018-11-263
6761

REPLACEMENT – VITRES DU TRACTEUR

CONSIDÉRANT la soumission reçue pour le remplacement de la vitre de la porte du côté droit et la vitre arrière du tracteur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Zone Kubota pour la fourniture de la vitre de la porte du côté droit et la vitre arrière du tracteur, au coût de 1 864,26 \$, plus le transport et les taxes.

2018-11-264
6761

RAPPORT ANNUEL 2017 – GESTION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2017 préparé en date du 6 novembre 2018, par M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2017.

2018-11-265
6761

PANNEAU D'INFORMATION – PORTAIL D'ENTRÉE

CONSIDÉRANT QU' un panneau d'information doit être préparé graphiquement et imprimé afin de présenter les entreprises qui ont un lien avec le tourisme et celui-ci sera affiché au portail d'entrée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter les soumissions suivantes :

DJAZZ (graphisme)	720,00 \$, plus taxes
Voltige Communication (impression)	287,81 \$, plus taxes

2018-11-266
6761

DÉBOISEMENT DES ACCOTEMENTS – RUE DE BAIE-SAINT-LUDGER

CONSIDÉRANT la location d'une pelle avec broyeur (opérateur inclus) qui a été acceptée au mois d'août afin de réaliser des travaux de débroussaillage des accotements de la rue de Baie-Saint-Ludger;

CONSIDÉRANT QUE 56 heures additionnelles ont été nécessaires pour finaliser les travaux sur la rue de Baie-Saint-Ludger.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'entériner 56 heures supplémentaires réalisées par l'Entreprise Georges Lepage au taux horaire de 137,68 \$, taxes incluses, afin de finaliser les travaux de débroussaillage des accotements de la rue de Baie-Saint-Ludger, pour un montant supplémentaire de 7 710,08 \$, taxes incluses.

**2018-11-267
6762**

**WEBINAIRE FQM – NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ
MUNICIPALE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer au webinaire « Nouveautés en matière de fiscalité municipale » de la Fédération québécoise des municipalités, au coût de 80 \$, plus taxes.

**2018-11-268
6762**

**WEBINAIRE COMBEQ – LES OUTILS MUNICIPAUX PERMETTANT
L'ENCADREMENT DU CANNABIS**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à participer au webinaire « Les outils municipaux permettant l'encadrement du cannabis » de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec, au coût de 68,40 \$, plus taxes.

**2018-11-269
6762**

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Dave Prévèreault au titre de maire suppléant pour la période du 13 novembre 2018 au 21 janvier 2019.

AFFAIRES NOUVELLES

**2018-11-270
6762**

**OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS – ÉCHANTILLONNAGE ET
GRANULOMÉTRIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes doit donner un mandat rapidement pour effectuer l'échantillonnage et les analyses granulométriques de la plage et l'avant-plage de la rue Labrie;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'échantillonnage servira à la modélisation numérique avec Lasalle-NHC dans le dossier de la réalisation de travaux de protection des berges contre l'érosion côtière dans le secteur de la rue Labrie à Pointe-aux-Outardes avec le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT les offres de services professionnels reçues.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'accepter le prix soumis par la compagnie Englobe afin de réaliser les travaux d'échantillonnage et les analyses granulométriques de la plage et de l'avant-plage de la rue Labrie, au coût de 7 260,51 \$, plus taxes.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2018-11-271
6763

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 ET PARTICIPATION
FINANCIÈRE 2018 – TRANSPORT ADAPTÉ**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2017 du Transport adapté aux personnes handicapées, préparés par la ville de Baie-Comeau. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes est au montant de 7 227 \$.

Il est également résolu de confirmer la participation financière 2018 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes avec la ville de Baie-Comeau concernant le Transport adapté aux personnes handicapées.

2018-11-272
6763

AJOUT DE LUMINAIRES – TRONÇON DE LA RUE LABRIE EST

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à l'achat de 7 luminaires, porte-fusibles ainsi que des potences afin qu'ils soient installés sur les poteaux qui ont été déplacés sur la rue Labrie Est;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité pourrait profiter du fait que la compagnie Hydro-Québec soit déjà en place afin de faire installer les luminaires, les porte-fusibles et les potences sur cette portion de la rue Labrie Est.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 7 luminaires, porte-fusibles ainsi que les potences afin qu'ils soient installés sur les poteaux qui ont été déplacés sur la rue Labrie Est, pour un montant de 7 000 \$, plus taxes.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS – VÉRIFICATIONS À FAIRE

- Suite aux travaux de marquage longitudinal de la chaussée dans le secteur près du bureau municipal, il faut vérifier si la zone de dépassement à la fin de la vitesse affichée 70 km/heure à la limite du début de la vitesse affichée de 50 km/heure n'entre pas en contradiction avec le code de sécurité routière. Comme la distance de dépassement est très courte et adjacente à une zone de 50 km/heure, il aurait été plus sécuritaire de prolonger la double ligne afin d'y interdire les dépassements.
- Un ponceau neuf a été installé lors des travaux entre le 590 et 596, chemin Principal. Toutefois, les fossés en amont et en aval de celui-ci n'ont pas été nettoyés et ils sont obstrués par une importante végétation. Comme il y a déjà eu débordement important de la tourbière vers le chemin Principal et la rue Labrie, il faudrait informer le ministère des Transports de regarder de près cette problématique pour éviter que se reproduise pareille situation.

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.



2018-11-273
6764

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

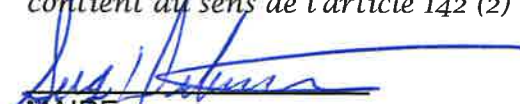
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 58.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE